

# Comment les aménagements peuvent-ils réduire les inégalités entre les territoires ?

MISE EN PERSPECTIVE

**ÉTAPE 1**

Je compare les deux aménagements de mon étude de cas

**A** Recopiez le tableau suivant.

	1. La LGV Sud Europe Atlantique	2. Le projet Bordeaux Euratlantique
Des inégalités entre les territoires		
Des politiques et des projets d'aménagement		

**B** D'après ce que vous avez appris de l'étude des deux exemples d'aménagements, remplissez le tableau avec les phrases ci-dessous. Attention, une même phrase peut correspondre à plusieurs cas.

- |  |  |
|--|--|
| 1. Importance des transports pour le développement et les mobilités      | 8. Politique de transport                                      |
| 2. Inégalité dans l'offre de transport pour tous                         | 9. Espaces très éloignés des gares TGV                         |
| 3. Friches industrielles à rénover                                       | 10. Financement de l'Union européenne                          |
| 4. Région mal desservie par les transports à grande vitesse              | 11. Soutien de l'État et des collectivités locales             |
| 5. Réduire les inégalités entre les quartiers urbains à l'échelle locale | 12. Logements insuffisants en quantité et en qualité           |
| 6. Politique urbaine   | 13. Réduire les inégalités de transport à l'échelle nationale  |
| 7. Emplois et activités peu présents                                     | 14. Quartiers pour des populations pauvres, ou d'autres aisées |

**C** Entourez dans le tableau les phrases communes aux deux colonnes.

**ÉTAPE 2**

Je formule des hypothèses

**D** À partir de l'exemple travaillé et du tableau ci-dessus, rédigez trois phrases expliquant les inégalités entre les territoires et comment elles doivent être compensées par l'aménagement du territoire.

1. Les inégalités entre les territoires se manifestent par...
2. L'aménagement du territoire recherche...
3. Les acteurs de l'aménagement des territoires sont...

**ÉTAPE 3**

Je vérifie si mes hypothèses sont justes

**E** Prenez connaissance des documents 1 à 3 ci-contre. Indiquez à quelle hypothèse retenue dans l'étape 2 correspond chacun de ces documents.

### 1 La politique d'aménagement régional du Limousin

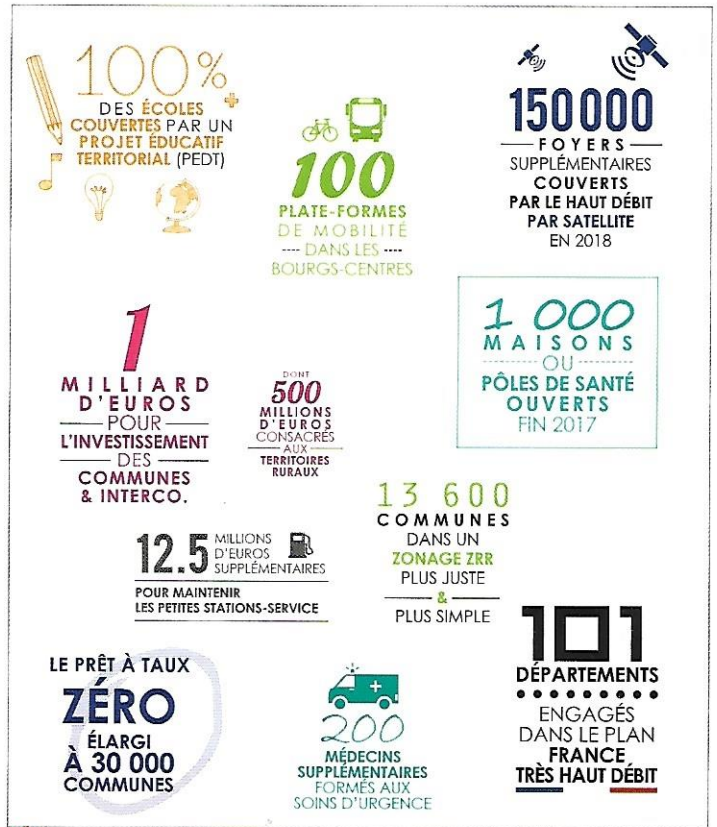
Le développement s'appuie sur tous les territoires qui le composent. Chacun a un rôle à jouer. L'articulation est nécessaire entre les différentes politiques de l'Union européenne, les politiques nationales, régionales, départementales.

L'équité<sup>1</sup> est un principe fondateur des politiques territoriales régionales. En effet, si l'égalité parfaite des territoires est immédiatement inaccessible, la Région veut, en revanche, favoriser l'égalité des chances par une prise en compte des réalités locales. À ce titre, elle considère qu'elle doit soutenir les collectivités les plus fragiles dans leurs projets, qu'elle doit accompagner des actions spécifiques de développement local dans les territoires.

Cela se concrétisera par la mise en œuvre de logiques de rééquilibrage de ses actions au profit des territoires les plus fragilisés, en particulier par la prise en compte d'un souci de justice territoriale.

■ Guide Région Limousin des politiques territoriales 2015-2020.

1. L'équité territoriale est un principe qui consiste à aider les territoires qui en ont le plus besoin pour viser l'égalité.



### 2 L'aménagement des territoires ruraux

Quelques actions d'aménagement mises en place par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) pour améliorer le quotidien des habitants et l'attractivité des territoires ruraux.

Brochure du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), septembre 2015.



### 3 L'évolution du réseau autoroutier français